

n°24

Date de publication  
8 août 2018

Date d'observation

14 août 2018



## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Maïs
  - Fin du vol des pyrales
  - Début de la phase de maturation des grains

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



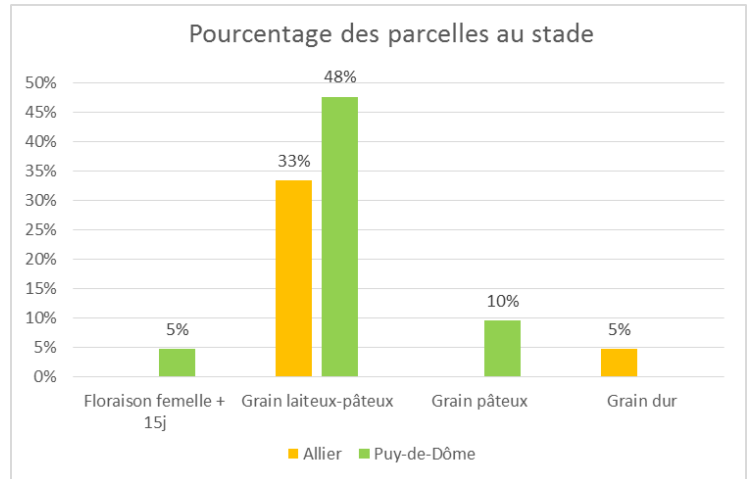
## Données du réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 21 des 39 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (8 dans l'Allier, et 13 dans le Puy-de-Dôme).

## Stades et état des cultures

La floraison se termine. Pour 95% des parcelles observées cette semaine, les grains finissent de se remplir et la phase de maturation débute. Pour 15% des parcelles, le taux d'humidité des grains est compris entre 60 et 40% (schéma 1).

Malgré les faibles pluies de cette dernière semaine (20 mm à Clermont-Ferrand et 24.3 à Vichy), le manque d'eau commence à se faire sentir, et particulièrement en parcelles non irriguées.



Graphique 1 : Stade du maïs

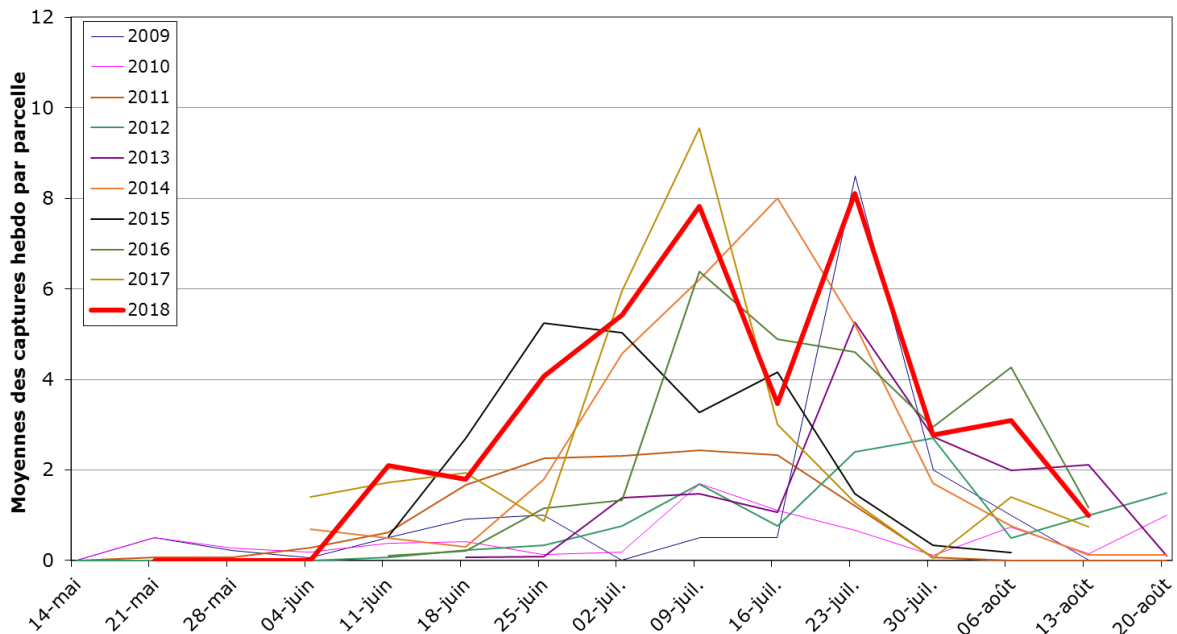
## Situation des bioagresseurs

### Parasitisme

- **Pyrale**

**Piégeage et observations** : 2 pièges en Allier sur 8 relevés cette semaine ont capturé des pyrales : 6 et 2 pyrales à Saint Martin des Lais et à l'Isle et Bardais respectivement. Plus de capture dans le Puy-de-Dôme

### Evolution des captures moyennes de pyrales en Auvergne



Graphique 2 : Evolution hebdomadaire des captures de pyrales

**Analyse indicative du risque** : le vol est presque terminé, les captures sont peu nombreuses. Le pic de vol a eu lieu entre le 5 et 25 juillet avec une diminution autour du 15 juillet dû aux fortes chaleurs rencontrées en Auvergne. Les stades clé à savoir le pic de vol et le pic de ponte sont donc dépassés. Le risque vis-à-vis du maïs est terminé.



## • Héliothis

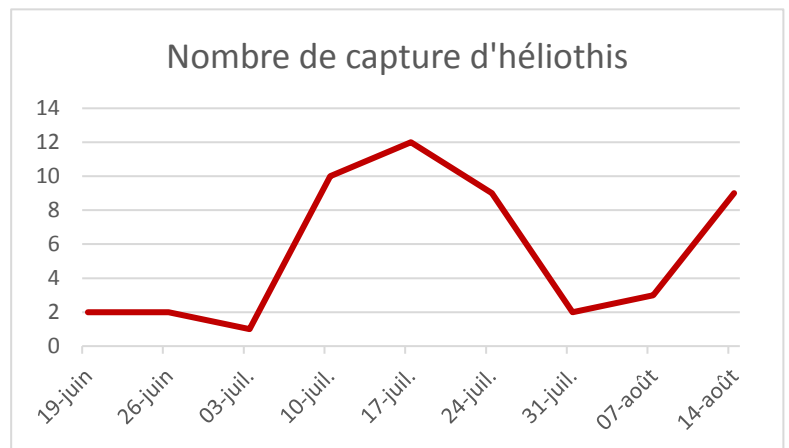
**Identification** : l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. L'héliothis est aussi reconnaissable par ses grands yeux verts. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2)



Photo 1 : Chenille d'héliothis

**Piégeage** : 5 pièges à phéromones ont été relevés cette semaine (2 dans l'Allier, 3 dans le Puy-de-Dôme).

**Observation** : 9 héliothis ont été capturés dans le Puy-de-Dôme. Le nombre de captures réaugmente après une forte diminution probablement due aux chaleurs des dernières semaines (graphique 3).



Graphique 3 : Evolution capture d'héliothis

**Analyse de risque** : cette semaine, les captures d'héliothis sont plus importantes que les semaines précédentes. Il n'existe cependant pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. Ce sont les pontes qui constituent le stade de sensibilité des héliothis aux interventions. Malgré la reprise des vols, le stade sensible est dépassé dans toutes les parcelles observées cette semaine.



- ⇒ **Signalement de dégâts sur les épis** : des dégâts de foreurs ont été signalés sur 2 parcelles (1 en Allier, 1 en Puy-de-Dôme) (photo 2). Sur la parcelle en Allier, 3% des plants et des épis de maïs sont attaqués avec une moyenne de 0.03 galeries/plante.

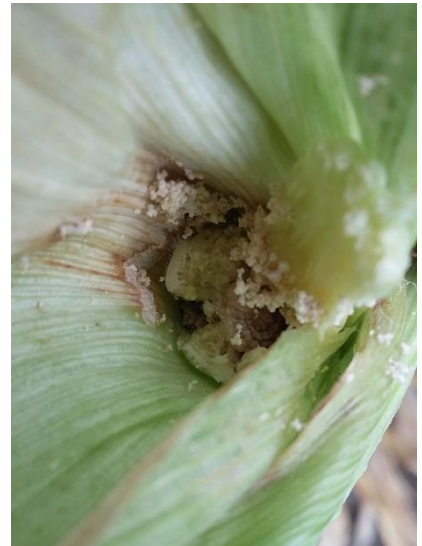


Photo 2 : Forage sous un épi de maïs

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : François Roudillon (CA03) [froudillon@allier.chambagri.fr](mailto:froudillon@allier.chambagri.fr), 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

